

## Approbation de la composition nominative de Comité Particulier

**Comité Particulier de l'application : Certification par évaluation de la conception des vérandas à ossature aluminium – EC01**

**Président : Philippe RENARD, RENOVAL**

**Vice Président : LAGIER Hubert, CSTB - Gestionnaire : GOESSEL Marc, CSTB**

	Membre titulaire, représentant de l'organisme						Membre suppléant, le cas échéant					
	Nom	Organisme	Date de nomination (**)	Dates de reconduction à partir de la nomination (**)			Nom	Organisme	Date de nomination (**)	Dates de reconduction à partir de la nomination (**)		
+3 ans				+4 ans	+5 ans	+3 ans				+4 ans	+5 ans	
<b>Collèges</b>												
<b>Experts concepteurs gammistes*</b>  Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : de 3 à 6 membres	AMOUROUX Bernard	KAWNEER	24/04/2018									
	GARRIDO Amandio	HYDRO BUILDING SYSTEMS FRANCE	24/04/2018									
	REINERT Aymeric	PROFILS SYSTEMES	24/04/2018				ESCLAPEZ Frédéric	PROFILS SYSTEMES	24/04/2018			
	TORRES Thierry	ALUK Industries	24/04/2018									
<b>Experts concepteurs assembleurs *</b>  Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : de 3 à 6 membres	CHATAGNON Fabien	VIE et VERANDA	24/04/2018				OLIVIER Emmanuel	VIE et VERANDA	24/04/2018			
	FABRY Vincent	AKENA	24/04/2018									
	MATHE Michel	ALU RIDEAU	24/04/2018				RIDEAU Stanley	ALU RIDEAU	24/04/2018			
	RENARD Philippe	RENOVAL	24/04/2018									
<b>Organismes techniques et experts *</b>  Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : de 3 à 6 membres	LAGIER Hubert	CSTB	24/04/2018				GOESSEL Marc	CSTB	24/04/2018			
	LOPPIN Nicolas	SNFA	24/04/2018									
	SASSOT Marc	Expert Technique	24/04/2018									

(\*) Le nombre et l'intitulé des collèges sont ceux définis dans le référentiel de certification

(\*\*) Le mandat du membre est établi pour une durée de trois ans. Ce mandat est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de un an dans la limite de trois renouvellements sauf dénonciation sans juste motif par le CSTB ou le membre, par lettre recommandée avec accusé de réception, trois mois avant l'échéance de la période en cours lors du renouvellement.

**Composition nominative 1 approuvée le : 24/04/2018**

**Par le responsable d'application LAGIER Hubert**